

POLITIQUE DE PLACEMENT 2007

NOS CONVICTIONS POUR 2007

→ Les questions clés de 2007 :

- L'économie américaine devrait poursuivre une croissance satisfaisante, malgré la « déprime » du marché immobilier. L'économie mondiale restera soutenue par le dynamisme persistant des économies émergentes (Chine Inde...)
- Les pressions inflationnistes ne sont pas suffisantes (matières premières, accélération des salaires par le partage de la valeur ajoutée...) pour voir le risque « inflation » ressurgir (certains anticipent même une détente des taux américains au deuxième semestre). En complément, la Banque Centrale Européenne reste très vigilante.

→ Nos orientations pour 2007 :

- Maintien d'un environnement stable pour les actions: croissance encore vigoureuse.
- Situation financière des entreprises très bonnes.
- Valorisations boursières encore peu chères.
- Abondance des liquidités.
- Développement des opérations de fusions / acquisitions.

Qui conduit à recommander les placements actions France et Europe, avec une allocation sur les marchés émergents raisonnables.

Les petites valeurs et les fonds immobiliers devraient encore rester attractifs en 2007, mais de lourdes positions sont à éviter, eu égard à leur cherté. La technologie et les thèmes de l'environnement devraient rester porteurs.

Le marché obligataire restera peu attrayant du fait de la courbe plate des taux et des risques de remontée des taux longs (toutefois limités en absence d'inflation). Mais l'investissement défensif en **obligations convertibles en actions reste d'actualité.**

→ **Les risques 2007 :**

L'orientation 2007 ressemble assez à celle de 2006, mais le marché actions pourrait être perturbé par:

- Le ralentissement des bénéfices des sociétés.
- Le risque dollar qui incite à éviter les fonds internationaux non couverts, malgré une prévision de certains économistes pour un maintien de la parité.
- Les facteurs géopolitiques, qui semblent toutefois peu influencer les marchés.
- Les prix des matières premières et en particulier du pétrole qui semblent pour l'instant intégré dans les cours.
- Le retour de la volatilité (politique monétaire, réduction du risque marchés émergents...).

→ **En conclusion :**

Les risques relativement maîtrisés peuvent faire croire à une politique d'investissement sans risque sur les actions. Cela est vrai, mais l'imprévisible est toujours possible, c'est pourquoi les règles de prudence en allocation d'actifs doivent être maintenues même si l'investissement se porte en premier lieu sur le marché actions.

Les gérants de fonds ont mis en place des stratégies défensives qui permettent de faire face à certains aléas de marché. De plus, les options des nouveaux contrats d'assurance-vie (arbitrage automatique etc...) permettent de rechercher la performance avec plus de sécurité qu'auparavant.

L'allocation d'actifs, le choix des fonds et des contrats est de la compétence du Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendant qui peut aussi rechercher les meilleurs gestions sous mandat.